



FEDERATION FRANCAISE DE TIR A L'ARC
Comité Régional SUD
Provence Alpes Côte d'Azur



Bonjour à tous,

Afin de mettre les statuts du comité régional en adéquation avec ceux de la FFTA et afin qu'ils soient opérationnels pour l'olympiade 2024-2028 et donc applicables lors de notre prochaine AG électorale, vous êtes conviés à l'assemblée générale extraordinaire qui se tiendra :

Samedi 8 juin 2024 de 9h30 à 11h30
au CRESP d'Aix en Provence

Ordre du Jour :

- vote des nouveaux statuts
- vote du règlement intérieur
- questions diverses

Vous trouverez le formulaire (Pouvoir à donner) ci-dessous

Les questions diverses doivent être envoyées avant le 26 mai 2024 à secretaire.taa.paca@gmail.com

Dans l'attente de vous retrouver, prenez soin de vous !

Michel ALLEGRE
Président

POUVOIR

Je soussigné(e) (nom, prénom, structure) :

Donne pouvoir à :

pour me représenter à l'Assemblée Générale extraordinaire du 08 juin 2024 du Comité Régional SUD Provence Alpes Côte d'Azur de Tir à l'Arc afin de prendre part à toutes les délibérations et pour voter en mes lieux et place.

A _____, le _____

Signature :

(Faire précéder la signature de la mention « bon pour pouvoir »)